



Comité pour la Loire de Demain

pour contribuer à la restauration du patrimoine fluvial

Mercredi 14/01/2015 à 18H00 NANTES LA LOIRE ET NOUS – LE GRAND DEBAT au CCO

Thème : Loisirs nautiques et accueil de la plaisance dans la métropole, quel développement possible sur la Loire ?

Animation par Monsieur Franck BARRAULT président de L'Estran.

Deux points à retenir :

- créer des **pontons** pour permettre l'amarrage de la **plaisance**,
- retrouver une **dynamique « festive » de la plaisance** sur la Loire à Nantes.

Avis surprenant : Monsieur J-Pierre CHALUS (Président du Directoire du Grand Port Maritime Nantes S^t Nazaire) indique que la **navigation de plaisance dans l'estuaire est interdite** entre Nantes et St Nazaire ! On a le droit d'y naviguer que par dérogation ???? Ce point doit être évoqué avec VNF en CLU.

Accostage du navire de croisière sur la Loire le « **Loire Princesse** » : son ponton d'escale sera celui du Belem... quelques problèmes d'encombrement à prévoir...

François LELIEVRE (créateur du bateau à rames et voile le Seil) a indiqué que pour que la plaisance revienne à Nantes, il faut que **la Loire soit un axe de communication** avec les autres réseaux : **Maine, Sarthe, Mayenne...**

J'ai rebondi en indiquant que pour cela le projet de reconquête devait être mis en place pour permettre une meilleure navigation sur les points difficiles (S^t Florent, Le Fresne...). Nantes devait donc être moteur pour l'adoption du plan.

J'ai tracté avec la « Lettre d'information 2015 » en particulier l'interlocuteur « Loire » de la mairie de Nantes : M. Olivier CHATEAU.

CLD - JLB